

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf prime

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300079

Page 1 de 6

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

cmf prime

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Saremco Dental AG	
Rue:	Gewerbestrasse 4	
Lieu:	CH-9445 Rebstein	
Téléphone:	+41 71 775 80 90	Téléfax: +41 71 775 80 99
e-mail:	info@saremco.ch	
Interlocuteur:	Dr. Christoph Evers	Téléphone: +41 71 775 80 60
e-mail:	Christoph.evers@saremco.ch	
Internet:	www.saremco.ch	
Service responsable:	Vigilance	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: CH: 145
 Ausland: +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: F - Facilement inflammable, C - Corrosif

Phrases R:

Facilement inflammable.

Provoque des brûlures.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Classification SGH

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS05-GHS07

**Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf prime

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300079

Page 2 de 6

P305+P351+P338 des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
200-662-2	acétone; propane-2-one; propanone	20 - < 25 %
67-64-1	F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-36-66-67	
606-001-00-8	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336	
	10-Methacryloyl-oxydecyl-dihydrogenphosphat	15 - < 20 %
85590-00-7		
	Skin Corr. 1B; H314	
215-185-5	hydroxyde de sodium	1 - < 5 %
1310-73-2	C - Corrosif R35	
011-002-00-6	Skin Corr. 1A; H314	
278-355-8	Trimethylbenzoyldiphenylphosphine oxide	< 1 %
75980-60-8	Repr. Cat. 3 R62-52-53	
	Repr. 2, Aquatic Chronic 3; H361 H412	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Identification des dangers: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.
Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf prime

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300079

Page 3 de 6

5.1. Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié**Eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Matériau, riche en oxygène, comburant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf prime

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300079

Page 4 de 6

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: jaune
Odeur: comme: Acétone

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 56 °C
Point d'éclair: < -20 °C
Limite inférieure d'explosivité: 2,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 15 vol. %
Température d'inflammation: 400 °C
Pression de vapeur: 246 hPa
(à 20 °C)
Pression de vapeur: 814 hPa
(à 50 °C)
Teneur en solvant: 21.77 %, Water: 31.90 %

9.2. Autres informations

Teneur en solide: 3.11 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf prime

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300079

Page 5 de 6

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone				
	par voie orale	DL50	5800 mg/kg	Ratte	RTECS
	dermique	DL50	20000 mg/kg	Kaninchen	IUCLID
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	76 mg/l	Ratte	
85590-00-7	10-Methacryloyl-oxydecyl-dihydrogenphosphat				
	par voie orale	DL50	> 2000 mg/kg	Rat	
75980-60-8	Trimethylbenzonyldiphenylphosphine oxide				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité

en cas d'ingestion: Effet irritant et caustique. Identification des dangers: Perforation de l'estomac.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	5540 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	6100 mg/l	48 h	Daphnia magna	
1310-73-2	hydroxyde de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	45,4 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	-0,24

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cmf prime

Date d'impression: 14.06.2015

Code du produit: D300079

Page 6 de 6

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 43.549 %

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

- 11 Facilement inflammable.
- 34 Provoque des brûlures.
- 35 Provoque des graves brûlures.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 52 Nocif pour les organismes aquatiques.
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)